

## Le Grand Orient préfère-t-il Adolf Hitler au cardinal Vingt-Trois?

Author : Vini Ganimara

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#), [Relations avec les Etats](#)

Date : 8 novembre 2012



Le communiqué du Grand Orient (dit par antiphrase ou par dérision "de France") condamnant les propos du cardinal Vingt-Trois contre la dénaturation du mariage a déjà fait couler beaucoup d'encre et de salive. Mais il vaut la peine d'y revenir de plus près. Nous verrons ainsi à quel point les présupposés philosophiques de la franc-maçonnerie sont étrangers à la civilisation chrétienne, bien sûr, mais même à la civilisation tout court.

Voilà ce que déclare la "première obédience maçonnique" (si vous ne me croyez pas, ce

communiqué est actuellement en ligne [ici](#) - mais peut-être n'y restera-t-il pas: on peut imaginer que les auteurs, rouges de confusion, se rendant compte de l'énormité du propos, le retirent prudemment!...):

**La définition des droits de la personne ne dépend que de la volonté collective des hommes.**

Le Grand Orient de France condamne fermement les propos de l'Église Catholique au sujet du projet de loi sur l'ouverture du mariage civil à tous les couples qui sera présenté au Conseil des Ministres mercredi prochain.

Ainsi, l'évocation par le Cardinal André Vingt-Trois de " mutations profondes de notre législation qui pourraient transformer radicalement les modalités des relations fondatrices de notre société " témoigne de positions arriérées voire obscurantistes en décalage complet avec les nécessaires évolutions sociales et politiques de notre temps.

Ce projet de loi vise à assurer une reconnaissance républicaine du libre choix matrimonial des individus qui le souhaitent, au nom de l'égalité des droits.

Au nom de la Laïcité, le Grand Orient de France rappelle que les Églises doivent se restreindre à la seule sphère spirituelle, et ne pas interférer, par des imprécations stigmatisantes et des amalgames violents et haineux, avec les légitimes débats publics et démocratiques qui président à l'évolution et au progrès des droits civils.

Je vois mal comment les propos du cardinal cités par le GODF pourraient témoigner de positions arriérées. Si nos interlocuteurs maçonniques ont appris à lire la même langue que nous, ils remarqueront que les propos cités ne sont qu'un constat et non une thèse. Ils peuvent, bien sûr, contester que le prétendu "mariage" homosexuel modifie radicalement les relations fondatrices de notre société (je leur souhaite bon courage!), mais ils ne peuvent rien en déduire sur les "positions arriérées, voire obscurantistes" du cardinal. Car, enfin, il ne manque pas de partisans de cette dénaturaison du mariage qui partagent le constat avec l'archevêque de Paris - pour se féliciter, eux, que l'on en finisse avec le patriarcat ou Dieu sait quoi encore. On peut partager un constat et en déduire des conséquences politiques rigoureusement opposées.

Mais, là n'est pas le plus important.

Ce qui me semble gravissime, c'est l'assertion finale:

Au nom de la Laïcité, le Grand Orient de France rappelle que les Églises doivent se restreindre à la seule sphère spirituelle, et ne pas interférer, par des imprécations

stigmas et des amalgames violents et haineux, avec les légitimes débats publics et démocratiques qui président à l'évolution et au progrès des droits civils.

Je note que la laïcité est majuscule au GODF et rien que cela suffirait à m'inquiéter! Mais, surtout, il est faux qu'au nom de la laïcité (en bon français, on dit "laïcisme", mais, décidément, on a des difficultés avec la langue de Molière rue Cadet!), les Eglises soient tenues de se restreindre à la seule sphère spirituelle. Le voudraient-elles, d'ailleurs, qu'elles ne le pourraient pas, car - cela a peut-être échappé aux bons "frères" en tablier de cochon! - les fidèles sont aussi des citoyens: si la morale que nous apprenons dans nos familles et nos Eglises nous interdit de rester inertes devant l'abrogation par décret de la famille naturelle, nous aurons un comportement politique spécifique. On peut éventuellement le déplorer, mais on ne peut rien y faire. Ou, plus exactement, on ne peut y faire qu'une chose: priver du droit de vote les catholiques. Comme me le faisait remarquer mon excellent confrère Daniel Hamiche, au nom de la "non discrimination", il faudrait, par conséquent, priver aussi du droit de vote les musulmans, les juifs, les protestants, les bouddhistes, et tous les fidèles d'une quelconque religion. Plutôt que de publier ce communiqué incohérent, le Grand Orient aurait pu écrire plus simplement:

Au nom de la Laïcité, seuls les Français initiés au GODF ont le droit de vote.

Ce qui évidemment simplifierait les "légitimes débats publics et démocratiques"! Au passage, vous avez remarqué qu'ils ont le front de parler de "légitime débat"? Personnellement, étant complètement "arriéré, voire obscurantiste", je ne crois pas qu'il soit légitime de demander au parlement de changer un homme en femme. Mais il faut être singulièrement gonflé pour oser parler de débat, alors que, précisément, la seule réponse que nous ayons obtenue, c'est: circulez, y a rien à voir. Les Français ont voté pour Hollande, ils auront le programme de Hollande. Même si les électeurs de Hollande (je veux dire, les vrais, ceux du premier tour) étaient moins de 25% du corps électoral. Même si cette promesse de campagne n'a que fort peu motivé le vote Hollande (alors qu'une partie non négligeable du vote Sarkozy, on l'oublie trop, a été motivé par le refus de cette mesure). Et même si, d'ailleurs, il est parfaitement évident que le programme de Hollande n'est quasiment pas entré en ligne de compte dans le vote Hollande: les Français voulaient virer Sarkozy; ils auraient voté pour une autruche pour obtenir ce résultat (pardon pour les autruches, je n'ai rien contre elles, c'est le premier nom d'animal qui m'est venu à l'esprit...). Bref, il faut la mauvaise foi (si j'ose dire, camarades rationalistes!) d'un frère la gratouille pour oser parler de débat dans cette affaire.

Quant aux amalgames violents et haineux, alors, là, ça déclenche un gigantesque éclat de rire: parler de mutations de société, c'est un amalgame? C'est violent? Mais ces gens ne savent

donc ni lire, ni écrire?

Mais je m'é gare: revenons à nos moutons. Le GODF en est donc resté à la conception de la "laïcité" de 1793: vous êtes catholique, allez zou, au rasoir national! Au moins, ça a la tranquille sérénité de la constance! Mais, alors, ne venez pas nous parler d'évolution de la société. Nous, figurez-vous, nous vivons au XXIe siècle, pas à la fin du XVIIIe!

Chers amis lecteurs, je ris pour éviter de pleurer, mais, quand je redeviens sérieux, je lis dans ce communiqué des propos clairement totalitaires:

1) Le GODF refuse aux catholiques le droit de parler, au nom de leur foi, dans l'espace public. Pour le dire simplement, il nous force à choisir entre nos libertés religieuses et son laïcisme. Le choix est vite fait!

2) Le GODF prétend nous offrir comme base de discussion, comme principe quasi religieux, l'idée que "la définition des droits de la personne ne dépend que de la volonté collective des hommes" (je précise que la phrase est en gras sur le site maçonnique et que cette insistance n'est donc pas due aux élucubrations de votre serviteur). Eh bien, voilà très exactement le principe commun au GODF, à Joseph Staline, à Adolf Hitler, à Maximilien de Robespierre, à Pol Pot et à quelques autres. Cela a peut-être échappé au Grand Orient, mais le IIIe Reich était un Etat de droit, dans lequel, comme dans l'Etat rêvé par les maçons, les droits de la personne ne dépendaient que de la volonté collective des hommes. Faible garantie en vérité! Demandez aux Juifs, demandez aux koulaks, aux Vendéens, aux Arméniens, ou aux enfants à naître, tous exterminés légalement, dans le plus strict respect des droits de l'homme - le seul hic, mais il est de taille, c'est que la volonté collective des hommes a malencontreusement décrété que ces personnes n'étaient plus des hommes.

Le Grand Orient de France a, par ce communiqué, au moins un mérite: il situe l'enjeu du combat dans lequel nous sommes à son exact niveau: soit nous suivons le cardinal Vingt-Trois, nous considérons que la dignité de la personne humaine nous échappe, et nous maintenons la civilisation; soit nous suivons le GODF, nous considérons que le droit est sujet à toutes les manipulations, et nous glissons (mais, hélas, nous y sommes en plein et depuis fort longtemps!) dans la barbarie totalitaire. Là aussi, notre choix est vite fait!